

FRÉDÉRIC LEBARON

L'expertise économique en France dans les années 2005-2007 : le triomphe du modèle anglo-saxon ?

Souvent décrit, au vingtième siècle, comme un cadre de production de discours et de doctrines économiques originaux, par comparaison avec d'autres espaces nationaux (Weiller & Carrier, 1994), l'univers professionnel des économistes français a connu tout au long des années 1990 et surtout 2000 un « alignement » de plus en plus net sur le « modèle » anglo-saxon, qui s'est lui-même largement diffusé au sein de la discipline dans la plupart des pays du monde et plus particulièrement en Europe (Coats, 1996).

Parmi les aspects les plus notables de ce processus, la définition de l'économie comme l'une des principales ressources d'*expertise* dans le débat public a déjà été abondamment soulignée (Coats, 1993). Les concepts, arguments et indicateurs issus des sciences économiques ont littéralement colonisé l'espace public : ressource cognitive et discursive permettant l'évaluation des institutions et des pratiques, l'*expertise économique* peut même sans doute être décrite comme le paradigme de l'expertise en général, ne serait-ce que parce que le discours expert qui la définit mobilise en permanence l'opposition entre ceux qui savent (les « experts », les « économistes ») et les autres (les « profanes »). Un expert économique est ainsi un professionnel formé à la science économique, qui mobilise des ressources cognitives et discursives spécifiques, techniques, afin d'effectuer le diagnostic ou l'évaluation d'une situation, l'interprétation d'un enjeu, de proposer une prévision, une solution, etc.

Dans son ouvrage consacré à la comparaison de modèles nationaux de formation de la discipline économique, Marion Fourcade-Gourinchas (2009) voit dans la forte légitimité, la puissance et l'omniprésence des arguments et indicateurs économiques l'une des spécificités de la science économique américaine : elle y est définie comme une discipline instrumentale, technique, tournée vers la transformation de la société par l'application de calculs et de raisonnements spécifiques, notamment l'arbitrage entre coûts et bénéfices. Elle observe aussi que ce modèle s'est

imposé en Grande-Bretagne dans la deuxième moitié du vingtième siècle au détriment d'une conception plus élitiste qui a connu un net déclin. Reposant sur un ensemble de normes professionnelles structurées, avec une communauté académique puissante et unifiée, ce « modèle » ne cesse d'exercer sa domination sur l'ensemble des espaces nationaux, y compris l'espace français, caractérisé quant à lui par un plus grand émiettement de l'univers professionnel des économistes et par les liens étroits entre la discipline économique et l'Etat. La différence entre l'espace français et le monde anglo-saxon, en premier lieu étatsunien, semble pourtant s'estomper.

Cette contribution décrit certaines des manifestations de la montée de l'expertise économique « à l'anglo-saxonne »¹ en France dans les années 2000. Après avoir présenté les processus généraux de transformation affectant le monde académique, est décrite la montée en puissance d'une expertise économique conçue sur le modèle anglo-saxon. La troisième et dernière partie illustre quelques unes des dimensions discursives de ce processus à partir de l'étude d'un débat politico-médiatique portant sur les « performances » du « modèle social » français qui a fait rage à partir de 2005², sur la base d'un corpus de 66 articles de presse (voir annexe).

La tardive « américanisation » académique de la science économique française

La pénétration d'un modèle « anglo-saxon » d'enseignement de l'économie est relativement tardive en France, en particulier dans les universités. L'école nationale de la statistique et de l'administration économique, l'ENSAE, fait figure d'*avant-garde* autour de 1960, sous l'impulsion d'Edmond Malinvaud (Lebaron, 2010). Au début des années 1970, l'importation progressive du style pédagogique anglo-saxon, plus

¹ Nous reprenons ici, en particulier sur ce point, certains des développements de Lebaron (2008).

² Dans Lebaron *et al.* (2008), une étude lexicométrique sur la présence de « modèle social » dans le débat public et le discours syndical, a été complétée par l'étude d'un corpus de textes de presse centrés sur ce sujet et par des entretiens de participants au débat.

précisément américain, dans certaines universités prestigieuses, en particulier l'université de Paris Panthéon-Sorbonne et l'université de Paris-Dauphine, est accomplie par une nouvelle génération d'économistes universitaires, conscients alors d'opérer ce qu'ils décrivent souvent comme une « mise à niveau » selon les canons américains, auxquels ils ont été confrontés durant des séjours d'études. Le même processus a été décrit en ce qui concerne les « sciences de gestion » (Chessel & Pavis, 2001). Dans les années 1990, on pouvait ainsi encore décrire l'univers des économistes français comme déviant par rapport à l'état de la profession dans le monde anglo-saxon, même en considérant les plus « néo-classiques », voire les plus « américains », des Français (Lebaron, 2010).

A la fin des années 2000, la « profession économique » en France ne semble plus présenter beaucoup de traits notablement distincts par rapport à ceux qui la caractérisent dans le monde anglo-saxon et qui ont été décrits dans plusieurs travaux (*cf.* par exemple Klammer & Colander, 1990) ; elle s'est très fortement « américanisée », au point de pouvoir apparaître comme un sous-espace faiblement différencié dans un champ international plus fortement que jamais dominé par le monde américain³. Les réformes universitaires de la période 2005-2010, impulsées dans le contexte européen, notamment l'octroi d'une plus forte autonomie à des fondations privées explicitement inspirées du modèle américain, laissent penser que cette spécificité ne caractérise désormais plus, ou quasiment plus, le secteur « d'élite » de la profession académique.

L'enseignement supérieur de l'économie a connu durant ces dernières années un mouvement de fond qui a vu le poids de l'économie « critique », relativement élevé dans les années qui ont succédé à Mai 68, décliner nettement au profit de celui de deux autres formes de « culture économique » : d'une part l'économie mathématique et l'économétrie, tournées vers la production de discours « scientifiques » pour les pairs⁴, et,

³ Une illustration de cette domination est fournie par le poids énorme et croissant des américains parmi les « prix Nobel » d'économie, *cf.* F. Lebaron (2002).

⁴ Ce qui n'exclut nullement des passages vers le débat « grand-public », rendus possibles par tout un ensemble d'institutions comme des organismes administratifs (au sein d'organisations internationales comme la Commission européenne, l'OCDE, le FMI ou la Banque Mondiale, Conseil d'analyse économique, INSEE, direction de la prévision...), des revues et journaux (qui vont de la presse économique à Alternatives économiques), ou encore des *think tanks* privés qui seront évoqués plus loin. Sur l'opposition entre le « pur » et l'« impur » dans le monde des économistes, *cf.* J.-Y. Caro (1980).

plus encore, au sein des universités de province ou moins haut placées dans la hiérarchie académique, les sciences de gestion, dont le succès est lié à la montée en puissance de l'impératif de « professionnalisation » des cursus universitaires. Brice Le Gall (2007) montre ainsi qu'un département universitaire construit après 68 autour d'une conception très « critique » de l'économie, comme celui de l'université Paris 8, Saint-Denis s'est fortement déplacé vers l'enseignement des sciences de gestion, en particulier depuis les années 1980. A l'université Paris 1 (Paris-Sorbonne), où le recrutement social est plus élevé, l'économie mathématique et l'économétrie constituent depuis de nombreuses années une voie académique dominante.

Une profession de plus en plus tournée vers l'expertise

L'expertise économique met en relation une discipline, la science économique, et l'espace social différencié au sein duquel elle s'inscrit, est produite, diffusée et mobilisée. Si l'image d'une « profession » qui s'est rapprochée du modèle américain s'impose aujourd'hui aux observateurs de la situation française, cette « normalisation » multiforme renvoie à des « arènes » diverses et à des logiques multiples, liées au caractère très éclaté de l'univers socioprofessionnel des économistes.

Les faits les plus notables, sur ce plan, sont d'une part la montée en puissance des économistes du secteur privé, en premier lieu financier, dans l'interprétation au jour le jour de l'actualité économique et sociale, qui constitue l'expression quotidienne de l'expertise économique, et d'autre part celle des *think tanks* dans le champ politique. Ces deux traits sont par ailleurs caractéristiques de l'espace étatsunien (Klamer & Colander, *op. cit.*). La mobilisation des ressources académiques dans le débat public (Lebaron, 2007), le rôle d'économistes spécialisés dans la transformation des politiques publiques sectorielles⁵, ou encore les transformations de l'économie critique vers une « contre-expertise » plus professionnalisée, en sont d'autres manifestations également observées

⁵ De très nombreux travaux convergent sur ce plan, qu'il s'agisse des politiques de santé, éducatives, de recherche.

par ailleurs⁶. Toutes sont l'expression de la construction d'une forme d'expertise économique définie comme « moderne ».

Les économistes du secteur privé (non-universitaire) disposent aux Etats-Unis d'une organisation, la National Association of Business Economists, dont Alan Greenspan, qui en fut le président, est probablement la figure la plus connue. *L'analyse de conjoncture* émanant des économistes de banque et d'institutions financières s'est imposée comme la forme la plus commune d'expertise en dehors du monde académique, dans les organisations liées aux marchés financiers en premier lieu (banques, institutions financières...). Dans les médias, qu'ils soient généralistes ou économiques, les économistes de banque et d'institutions financières occupent désormais une place centrale, qui les conduit à commenter au jour le jour les évolutions financières : celles du marché monétaire, les décisions des banques centrales, ou encore les indicateurs macroéconomiques issus de la statistique publique, comme le taux de croissance, le taux d'inflation, les taux d'intérêt, le déficit budgétaire, etc. Par comparaison avec une période décrite, de façon quelque peu mythique, comme celle d'un quasi-monopole des organismes étatiques nationaux (INSEE, DP, Commissariat du Plan) sur l'interprétation conjoncturelle (Fourquet, 1980), on observe désormais, à côté de la présence accrue des experts des organismes internationaux (Eurostat, OCDE, FMI, Banque Mondiale), celle d'une expertise économique directement liée aux marchés financiers.

Au sein du Conseil d'analyse économique, instance consultative créée en 1997 par le premier ministre Lionel Jospin sur le modèle du Council of Economic Advisers étatsunien, plusieurs économistes de banque et d'institutions financières ont fait leur entrée durant les dernières années, rejoignant le très connu Patrick Artus (NATIXIS), qui en est membre depuis 1997⁷. La composition du CAE est restée à majorité académique jusqu'à aujourd'hui, mais son évolution est notable

⁶ Même les transformations récentes de l'expertise économique critique (ou « contre-expertise »), que nous n'évoquons pas ici, rapprochent l'espace français de l'univers anglo-saxon, avec la montée en puissance d'une contre-expertise pragmatique et moins ouvertement doctrinale ou théoricienne que dans l'après-Mai 68.

⁷ En 2010 : Jean-Paul Betbèze (Crédit Agricole), Grégoire Chertok (associé-gérant de Rothschild et Cie), Jacques Delpla (BNP-Paribas), Gilles Etrillard (Lazard), Olivier Garnier (Société Générale Asset Management), Valérie Plagnol (CMCIC Securities), Philippe Trainar (SCOR).

et constitue un bon indicateur de la montée en puissance du segment financier et bancaire dans le monde des économistes professionnels.

Produisant (et reproduisant) un discours centré sur les derniers indicateurs diffusés dans l'espace public, les économistes de conjoncture, qui représentent sans doute la quintessence de l'expert économique, bénéficient d'une demande structurelle de commentaires portant sur l'actualité économique-financière, qui en fait des professionnels de la réponse aux médias et des acteurs majeurs de la construction d'une interprétation des fluctuations économiques ou financières. Il s'agit là, au passage, d'un enjeu économique crucial puisqu'il détermine le sens des anticipations de nombreux acteurs économiques.

La montée des *think tanks*

La montée en puissance des groupes d'économistes et des *think tanks* dans le champ politique français durant la dernière période a été particulièrement visible durant le débat sur le « modèle social », puis au cours des campagnes des élections présidentielle et législative en 2007. Cette montée en puissance s'est incarnée en premier lieu dans la position dominante du « Cercle des économistes », « lieu neutre » créé dans les années 1990, composé d'économistes issus de diverses universités, surtout parisiennes – avec une sur-représentation de l'université Paris 9-Dauphine, d'où sont issus ses premiers animateurs –, et d'entreprises publiques et privées. S'il a une composition à première vue analogue à celle de la très ancienne Société d'économie politique, située depuis longtemps à l'interface entre le monde patronaux, administratifs et académiques, le « Cercle » a réussi à « moderniser » la fonction d'expert économique, en produisant des ouvrages collectifs courts et ciblés, clairement tournés vers le débat public, dans un esprit proche de celui des *think tanks* anglo-saxons⁸.

⁸ En publiant durant la campagne présidentielle 2007 un ouvrage intitulé *Politique économique de droite, politique économique de gauche*, il s'agissait pour le « Cercle » de susciter un dialogue entre la gauche « moderne » et la droite libérale et de peser sur l'espace des problèmes économiques légitimes. Le « Cercle » est en réalité circonscrit à un univers idéologique relativement étroit qui ne représente que l'arc – certes étendu –

A côté de cet organisme mi-universitaire mi-entrepreneurial, des organisations beaucoup plus clairement liées à l'univers patronal connaissent un dynamisme et un succès certains durant les années 2000, au point d'influer sur certains débats, comme celui relatif au « modèle social » français, comme nous le verrons, ou encore ceux précédant l'élection présidentielle de 2007. L'Institut de l'entreprise (créé par le Medef), présent durant la campagne à travers le site Débat 2007, ainsi que l'organisme d'études patronal Rexecode (qui a intégré un ancien organisme d'études patronal, le Centre d'observation économique pour devenir COE-Rxecode), ont acquis une forte visibilité. Un premier thème, en janvier 2007, très typique du discours de l'expertise économique en matière de politique publique, a concerné le « chiffrage » des différents programmes économiques en concurrence. Sujet délaissé depuis les débats autour du « programme commun » de la gauche dans les années 1970 entre les économistes du PS et du PCF, cette question a été promue pendant quelques semaines comme un sujet majeur du débat de politique économique. Il s'agissait de juger de la capacité des différents candidats à financer les mesures qu'ils prônaient, et l'organisme concluait au caractère excessivement dépensier du programme de Ségolène Royal. COE-Rxecode, mobilisant des calculs fondés sur un modèle macroéconomique, a pour sa part estimé les effets en matière d'emplois des différents programmes et conclu de façon tranchée à la supériorité de celui de Nicolas Sarkozy. L'Institut Montaigne, créé en 2000 par Claude Bébéar, occupe une position très importante depuis cette date dans la production d'expertises patronales. C'est particulièrement net en ce qui concerne la diffusion de la pratique du *benchmarking* qui se généralise dans l'espace public français, notamment après le lancement du débat sur le « modèle social français » en 2005.

du libéralisme économique « à la française ». Jusqu'en 2008 au moins, ses représentants avancent comme des faits inéluctables l'ouverture croissante aux échanges avec les pays émergents à coûts salariaux faibles, la pression accrue de la concurrence fiscale et la nécessaire limitation des déficits publics qui imposent de revoir à la baisse les dépenses publiques, etc. A l'origine de ce que l'on pourrait appeler une « orthodoxie molle », le Cercle des économistes occupe ainsi le centre du débat économique notamment du fait de ses nombreux relais médiatiques et politiques.

Le débat sur le « modèle social français » : le triomphe du discours expert et son encastrement politique

Le débat sur le « modèle social français » fait irruption en 2005 durant la campagne sur le Traité constitutionnel européen, après la tentative de Jean-Pierre Raffarin, puis Dominique de Villepin et Jacques Chirac, de s'ériger en défenseurs du « modèle social » français face aux effets de la mondialisation : leur concurrent à droite, Nicolas Sarkozy, s'engouffre dans la brèche ainsi ouverte et développe un discours radical de « rupture » avec le « modèle social français », décrit comme inefficace face aux performances de nos voisins et plus largement des pays développés. Durant les deux années qui suivent, alors que le candidat Sarkozy multiplie les références à la faillite ou la crise du « modèle social » français, un débat se structure dans la presse, qu'elle soit quotidienne, hebdomadaire ou mensuelle, spécialisée ou généraliste. Nous avons sélectionné 66 articles de presse « significatifs » des prises de position, en ne retenant que des articles et interviews de presse, y compris sur Internet, d'une taille suffisante, laissant donc de côté blogs et documents audiovisuels (cf. annexes)⁹.

Les acteurs qui interviennent se recrutent dans plusieurs groupes professionnels : les *journalistes et éditorialistes* (13, plutôt conservateurs et spécialisés en matière économique : Yves de Kerdrel, Claire Guélaud, Patrick Bonazza, Olivier Truc, Denis Jeambar, Alain Duhamel, Béatrice Taupin, Philippe Mabile, Paul Fabra, Pascale-Marie Deschamps, Olivier Jay, Jean-Marc Vittori, Nicolas Barré) ; les *acteurs politiques* (9, majoritairement de droite : Pierre Méhaignerie, Hervé Novelli, Pierre Moscovici, Philippe Séguin, Jean-Louis Borloo, Nicolas Sarkozy, Gérard Filoche, Gilles de Robien, Raymond Barre) ; les *dirigeants patronaux* (4 : Gérard Mestrallet, Patrice Drouin, Pierre Bilger, Jean-Pierre Alix) ; les *dirigeants syndicaux* (2 : Marc Blondel, François Chérèque) ; les *économistes, historiens-économistes et « experts économiques »* (15 : Timothy B. Smith, Jacques Marseille, Michel Godet, Bernard Maris, Nicolas Baverez, Eric Heyer, Alain Etchegoyen, Philippe Herzog,

⁹ Pour une présentation plus développée des résultats, cf. F. Lebaron, F. Gallemand et C. Waldvogel (2009).

Christophe Ramaux, Jean-Paul Fitoussi, Pierre Cahuc, Philippe Mongin, Raymond Soubie, Alain Lecourieux, Thierry Pech) ; les *sociologues et politistes* (10 : François Dubet, Philippe d'Iribarne, Laurent Mucchielli, Eric Maurin, Michel Wieviorka, Dominique Méda, Didier Lapeyronnie, Ezra N. Suleiman, Jean-Marc Le Gall, Jean Peneff) ; les *philosophes et écrivains* (4 : François Ewald, Pascal Bruckner, Chantal Delsol, Jean d'Ormesson) ; les fonctionnaires (Alain Lefebvre). La domination des économistes et experts économiques n'est certes pas à première vue écrasante, mais elle est néanmoins peu contestable, dans la mesure où nombre d'acteurs classés dans les différents autres groupes déploient une forme dérivée de discours expert économique qui puise sa légitimité chez des économistes ou dans des données économiques : c'est tout particulièrement le cas des journalistes économiques, des dirigeants politiques, mais même parfois des sociologues ou des philosophes¹⁰.

La « controverse », issue du champ politique, se diffuse tout d'abord dans la sphère médiatique la plus proche des acteurs politiques dominants¹¹ : les éditorialistes et les journalistes économiques les plus « politiques », et proches du parti majoritaire. Les mouvements de concepts et de données allant des travaux spécialisés vers l'espace public caractérisent plutôt la dernière phase, avant la campagne présidentielle 2007. Car plusieurs moments successifs ponctuent ce débat : l'interprétation politico-médiatique du choc du référendum, qui conduit à la formation de ce que l'on peut appeler une *doxa experte* ; l'émergence du thème sarkozyste de la « rupture » à la rentrée 2005-2006 ; la tentative de renouvellement du débat au moment du mouvement « anti-CPE » et de la publication d'un ouvrage de Timoty Smith intitulé *La France injuste* (février 2006), puis de celui de Dominique Méda et Alain

¹⁰ Une étude lexicométrique menée sur ce corpus a permis de mesurer le poids importants des mots issus de l'économie dans le discours sur le modèle français, en particulier chez les principaux protagonistes. Voir F. Lebaron *et al.*, *op. cit.*

¹¹ Nous nous appuyons ici, en plus du corpus qui vient d'être présenté, sur les 17 entretiens réalisés par Carole Waldvogel auprès d'auteurs du corpus ou d'acteurs du débat public : « experts », universitaires, syndicalistes, chefs d'entreprise... Ces entretiens révèlent un investissement très inégal dans un débat peu unifié, qui semble rester circonscrit à l'univers des acteurs politiques et médiatiques dominants pendant une période très courte et ne pas « prendre » très largement par la suite dans les différents espaces concernés. Beaucoup d'enquêtés donnent rétrospectivement à leurs prises de position un rôle très conjoncturel, voire même contingent.

Lefebvre (à la même période) ; l'étiollement final avant la campagne de 2007. Du point de vue des « experts » mobilisés (peu nombreux initialement), le débat oppose schématiquement à un pôle Nicolas Baverez, économiste et avocat libéral, à l'autre Dominique Méda, philosophe et sociologue féministe et social-démocrate. L'un et l'autre sont parmi les deux auteurs les plus prolifiques sur le sujet¹².

Un article de Claire Guélaud (journaliste économique), dans *Le Monde*, exprime la forme la plus commune – et relativement modérée – de cette *doxa*, ne serait-ce que par son titre : « Le modèle social français est à bout de souffle ». L'auteur met d'abord l'accent sur le constat global qui est censé s'imposer désormais sur la base de nombreux indicateurs comparatifs : l'essoufflement du « modèle social » français ou encore sa caractérisation comme un « mythe », une « idéologie » qui ne correspond plus ou pas à une quelconque réalité. Cette thématique dominante, promue par Nicolas Sarkozy dans le sous-espace politique de la droite post-gaulliste, reste présente depuis lors comme un cadrage dominant de la notion de modèle social.

Plusieurs éléments se combinent dans l'argumentation mobilisée couramment autour de la notion :

- le constat d'échec actuel du modèle social français ;
- l'opposition entre le passé (formation et efficacité relative du modèle social) et le présent (mondialisation et mise en crise) ;
- l'opposition entre les principes et les réalités du modèle social : la réalité serait à l'opposé des principes affichés.

Selon les auteurs et les contextes, des composantes différentes de ce cadre discursif sont accentuées. Simultanément, des journalistes, dans *Les Echos* et surtout *Le Figaro*, des experts économiques qui acceptent de répondre à des interviews sans avoir particulièrement investi auparavant la notion de modèle social contribuent à faire en sorte que le thème se cristallise très vite, de façon dès le début floue, autour de ces quelques éléments.

Un dossier du *Point*, tout au long de l'été 2005, auquel Nicolas Baverez, qui y est chroniqueur, et Jacques Marseille, historien économique, contribuent à donner sa tonalité très libérale, permet de maintenir et renforcer les éléments-clés de cette *doxa*, en spécifiant plus le « contenu »

¹² Il n'est d'ailleurs pas indifférent de relever que le premier sera l'un des inspirateurs économiques et sociaux de Nicolas Sarkozy et l'autre une conseillère de Ségolène Royal durant la campagne présidentielle de 2007.

du modèle social français d'un point de vue « historique » et « économique ». Le travail de constitution de la *doxa* repose sur la mobilisation politico-intellectuelle réussie d'intellectuels et d'experts de sensibilité libérale¹³. L'Institut Montaigne a en particulier promu les pratiques de *benchmarking* (comparaison ou étalonnage quantitatif) auprès des acteurs politiques et journalistiques, ces derniers étant depuis longtemps convertis aux techniques de palmarès et de comparaisons de performances. L'Institut Montaigne, comme certains acteurs journalistiques du débat, prendront par la suite une certaine distance avec la variante la plus ultra-libérale du discours du déclin français, et coloreront d'un certain optimisme leur critique, au demeurant sans appel, du modèle social français.

Durant la deuxième phase du débat, qui commence en septembre 2005, la production de prises de position continue d'être intense et assez proche de celle de la première phase. *Le Figaro-Economie* joue un rôle important, de même que la presse économique (*Les Echos*, *La Tribune*, etc.). On peut parler d'une forme d'installation, voire d'institutionnalisation du débat, dont la parution d'un dossier du Conseil d'analyse stratégique sous l'égide d'Alain Etchegoyen, qui le dirige alors, offre un exemple, tout comme, un peu plus tard, en 2006, celle d'un numéro des *Cahiers français*, autre indice de consécration officielle de la problématique, ou encore celle d'un ouvrage synthèse écrit par des inspecteurs de l'Inspection générale des affaires sociales (Igas) chez Odile Jacob. L'Institut Bruegel, *think tank* bruxellois, réalise en novembre 2005 sous la plume d'André Sapir, économiste, professeur à l'ULB, une étude sur les modèles sociaux et la mondialisation, qui conclut à la supériorité des modèles libéraux anglo-saxon et scandinave. En décembre 2005, Alain Lefebvre, conseiller en Suède pour les affaires sociales, publie aux éditions Liaisons sociales Europe un ouvrage sur *le modèle social danois*. Cette institutionnalisation est bien sûr liée à la structuration du discours sarkozyste autour de cette thématique, avec le succès corrélatif de la notion de *rupture*.

Durant cette deuxième phase, le débat politique et médiatique est en effet structuré par l'opposition entre la conception sarkozyste centrée sur la

¹³ En dehors d'une série d'essais, plusieurs rapports officiels – le rapport Pébereau sur la dette publique, le rapport Camdessus sur la réforme du marché du travail, divers rapports d'organismes internationaux comme ceux de l'OCDE – ou diverses études de *think tanks* ont participé à la formation de cette thématique depuis plusieurs années. Cf. pour l'OCDE (Gayon, 2010).

rupture et celle de D. de Villepin, qui veut « adapter » le modèle social français. Une proposition de réforme radicale, concernant le marché du travail, est alors avancée par N. Sarkozy comme un instrument de cette rupture : le « contrat unique », qui se substituerait à la fois au CDI et au CDD, réforme radicale censée s'accompagner d'une sécurisation des parcours professionnels. Ce dernier, issu du rapport Camdessus et des travaux réalisés par Pierre Cahuc, économiste universitaire, prépare la progression de la notion de « flexicurité » (ou « flexisécurité ») dans le débat public.

Une combinaison d'événements politiques et de deux parutions (T. B. Smith, A. Lefebvre-D. Méda) conduit en février et mars 2006 à une réactivation très contextuelle du débat dans la grande presse autour de la question de la flexibilité du marché du travail, de la flexicurité et de l'insertion des jeunes, problème social récurrent en France (comme dans d'autres pays européens). Cette actualité politique et sociale « parasite » en partie le discours des experts et universitaires qui tentent alors en parallèle de diffuser des travaux de nature plus comparatiste, comme ceux de Gösta Esping-Andersen, ou de discuter des vertus des *modèles nationaux* sur la base de comparaisons d'indicateurs plus systématiques. Cette tentative d'eupéanisation du débat, très consciemment nourrie aux pratiques officielles de *benchmarking*, mais accompagnée de mises en perspectives historiques, sociologiques, et comparatives, notamment à travers l'usage de typologies, ne réussit pas véritablement à conduire à une comparaison entre les deux modèles qui auraient pu s'imposer comme les deux termes d'une alternative pour la France : le modèle anglo-saxon et le modèle scandinave. Le modèle rhénan de capitalisme cher à Michel Albert a en effet largement disparu de l'horizon durant cette période et le modèle japonais de production moderne (le toyotisme), qui avait fait florès dans les années 1980, n'est plus qu'un lointain souvenir. Le « modèle conservateur » auquel la France est censée appartenir est quant à lui très largement disqualifié par les promoteurs du modèle scandinave. Ceux-ci reprochent à la « gauche critique » (incarnée dans ce débat par l'économiste Jacques Rigaudiat, auteur d'un ouvrage sur *Le nouvel ordre prolétaire*) de s'en tenir à une position trop défensive sur le modèle français, et de refuser de considérer le modèle scandinave comme une vraie alternative. Ils reprochent aussi à certains économistes proches de Pierre Rosanvallon et de « la République des Idées », plus favorables au modèle anglo-saxon, comme Thomas Philippon, d'oublier les traits spécifiques au modèle nordique.

La tentative, portée notamment par Alain Lefebvre et Dominique Méda, mais reprise assez largement, au moins comme objet de débat, de mettre en avant le modèle scandinave ou nordique peut, il est vrai apparaître, comme partiellement ambiguë, au moins dans la réception qui est en faite dans la France de 2006 : c'est en effet pour leur caractère flexible, pour leur capacité à la réforme que les pays scandinaves sont souvent cités en exemples dans les médias, plus que pour leur haut niveau de prélèvements obligatoires et de dépenses publiques, ou d'autres traits de leur système économique et social au fond assez mal connu. Le discours de T. Smith est très clair sur ce plan : la Suède a réussi à réformer un système jusque là extrêmement généreux dans le sens d'une plus grande flexibilité et de plus d'orthodoxie budgétaire. Les usages du modèle scandinave ou nordique peuvent ainsi recouvrir autant une tentative de retour aux sources de la social-démocratie qu'une inflexion libérale concernant en premier lieu le marché du travail. Les ambivalences de l'usage de la flexicurité confortent d'ailleurs cette interprétation.

C'est le modèle danois qui sera le plus explicitement présent dans le débat public français, sans doute du fait des difficultés à constituer le modèle britannique ou a fortiori le modèle américain en exemples qui s'imposeraient de façon ouverte, en particulier en matière de réforme du marché du travail. Sur ce plan, la valorisation du modèle scandinave a peut-être eu pour effet paradoxal de rendre encore moins visible l'omniprésence de ce modèle « anglo-saxon » tellement valorisé qu'il n'a pas besoin d'être énoncé. Celui-ci reste pourtant en effet extrêmement central en France, cela sans grande variation depuis l'après-Deuxième guerre mondiale. Des commissions de productivité du Plan en passant par les ouvrages de J.-J. Servan-Schreiber ou de M. Crozier, c'est même sans doute plus précisément le modèle américain qui a le plus fasciné les élites économiques, politiques, administratives et intellectuelles françaises depuis 1945. La construction de la catégorie de « modèle social français » est aussi certainement indissociable des nouvelles modalités de ce rapport national ambivalent à la domination américaine.

Les macroéconomistes keynésiens de l'OFCE interviennent dans le débat de façon très critique et distanciée. Dans un rapport du Conseil d'analyse économique publié au début des années 2000, Jean-Paul Fitoussi montrait que les performances en matière d'emploi étaient plus liées à des facteurs macroéconomiques (politique budgétaire, monétaire, salariale) qu'à des facteurs « institutionnels » (rigidité du marché du travail, centralisation

des négociations, etc.). Il ne peut être qu'en porte-à-faux face à la réduction des contre-performances françaises à des structures sociales inadaptées. Comme l'indique un enquêté économiste à l'OFCE, organisme indépendant critique dirigé par J.-P. Fitoussi : « Les études [de l'OCDE] montrent qu'on n'arrive pas à faire un lien entre plus de flexibilité et plus d'emploi [...]. Donc, ils disent : « Voilà, c'est pas parce qu'on n'arrive pas à le montrer que ça n'existe pas » [...] Alors ils prennent toutes les réserves, mais ils disent : « Bon, on pourrait faire ça, quoi ». Et c'est très sérieux leurs études, hein : ils montrent les faiblesses de leurs résultats. Il y a un petit résumé. Donc c'est un peu ça : « Pourquoi pas ? » Mais surtout, ce qui est vraiment bien dans leurs travaux, c'est qu'ils vous montrent que la flexibilité seule ne fonctionne pas non plus. C'est catastrophique. C'est-à-dire que si vous ne faites que flexibiliser le marché du travail uniquement, ça va détruire des emplois. Donc, voilà, ils disent : « C'est important de flexibiliser, mais il faut sécuriser à côté. Et pour sécuriser, vous avez le modèle danois. Admettons [...] Mais sauf que ça, ça nécessite d'augmenter les prélèvements obligatoires de 10 points. Ça coûte cher. » (économiste à l'OFCE, doctorat d'économie, 40 ans, 2007). Les contradictions du discours libéral sur la « flexicurité » sont liées à l'insistance sur la réduction des prélèvements obligatoires, incohérente avec les caractéristiques du modèle nordique. C'est implicitement le modèle américain ou britannique qui est valorisé par beaucoup de ces acteurs qui invoquent le Danemark ou la Suède. On ne peut qu'être frappé par la cohérence entre l'évolution du débat public, qui tend à adopter sur le « cas français » le point de vue dominant dans le monde anglo-saxon, et les transformations structurelles qui ont rapproché le monde des économistes français du modèle anglo-saxon.

L'exemple du débat sur le modèle social fait ainsi apparaître certaines des conséquences de l'évolution de l'expertise économique dans un sens de plus en plus conforme aux normes anglo-saxonnes au cours des années 2000 : le débat public a rapidement et largement consacré une thématique insistant sur l'épuisement du « modèle social français » et appelant à un renouveau, associé à des réformes structurelles visant essentiellement à flexibiliser le marché du travail et à accroître la place des « mécanismes de marché » dans l'économie, conformément aux « recommandations » portées depuis longtemps par la Commission européenne et les organisations internationales, dans un processus largement dominé par le monde des économistes anglo-saxons.

Annexe 1 : Le corpus

La sélection des articles de presse retenus dans cette étude a été effectuée dans deux bases de données spécialisées dans la presse nationale et internationale, successivement disponibles à la Bibliothèque nationale universitaire de Strasbourg entre fin 2006 et début 2007 : *Lexis Nexis* et *Factiva*. Dans les deux cas, la recherche a été effectuée dans la presse française uniquement, à partir des mots clés *modèle social français*, *modèle français* et *modèle social* : d'abord sur les titres, puis – étant donné le peu de résultats en terme d'articles d'opinions – sur les sous-titres/en-têtes d'articles, et enfin, en texte intégral. La période de recherche sélectionnée va de début septembre 2004 (présentation du projet de loi sur la cohésion sociale au Conseil des ministres du 15 septembre 2004) à début janvier 2007. A partir de la liste des articles obtenue selon ces critères, la sélection du corpus de textes a été menée de la façon suivante : les articles devaient être de type « article d'opinion » ou « éditorial » ; ils devaient être d'une taille au moins égale à 400 mots, afin de pouvoir les comparer ; enfin, le contenu de ces articles devait être centré sur ou aboutir à la question du *modèle social français* (son état, ses causes, ses conséquences, etc.). Le corpus ainsi constitué, regroupant peu d'articles, a ensuite été enrichi de textes parus dans la presse spécialisée à destination de la fonction publique trouvés sur Internet, sélectionnés selon les mêmes critères. Au final, le corpus d'articles de presse est composé de $n = 66$ articles. Les grands titres sur lesquels la recherche a pu être menée de façon efficace sur la période allant du 1^{er} septembre 2004 au 02 janvier 2007, sont : *L'Humanité**, *Libération*, *Le Monde*, *Le Figaro*, *La Croix**, *Les Echos*, *Enjeux-Les Echos*, *La Tribune*, *L'Express*, *L'Expansion*, *Le Nouvel économiste**, *Le Point*. En revanche, certains titres n'étaient disponibles que partiellement : *Le Monde diplomatique* (depuis août 2006), *20 Minutes* (depuis le 23 mai 2005), *Le Parisien-Aujourd'hui en France* (depuis le 6 octobre 2005). Pour *Le Monde diplomatique* et *20 Minutes*, ainsi que pour les titres *Marianne et Sciences Humaines*, qui ne figuraient pas dans les deux bases de données, des recherches complémentaires sur Internet ont été permis de compléter le corpus de textes. Mais la recherche n'ayant pu se faire que par mots clés (et non sur texte intégral), il reste probable que des articles aient été omis. Enfin, concernant la presse régionale, seul *Lexis Nexis* disposait de quelques titres qui ont donc fait partie de la recherche, à savoir : *La Nouvelle République du Centre Ouest*, *Paris Normandie*, *Le Télégramme de Brest*, *Sud Ouest* et *Bref Rhône-Alpes*¹⁴.

¹⁴ Titres disponibles jusqu'à la date de changement de base de données par la BNUS.

Annexe 2 : Liste des articles retenus dans le corpus

1. *Les Echos*, 2 juin 2005, « Faut-il vraiment sauver le modèle social français ? », Yves de Kerdrel, p. 14, 1 155 mots.
2. *Les Echos.fr*, 2 juin 2005, « Il n'y a pas d'exception sociale française », interview de Raymond Soubie, PDG d'un cabinet spécialisé en ressources humaines et conseiller de François Fillon sur la réforme des retraites, 752 mots.
3. *Le Monde*, 3 juin 2005, « Le modèle social français est à bout de souffle », Claire Guélaud, 722 mots.
4. *Le Monde*, 3 juin 2005, « On est dans la cristallisation des inégalités », interview de François Dubet, sociologue de l'éducation à Bordeaux II, 600 mots.
5. *Le Figaro*, 3 juin 2005, « Pierre Méhaignerie : « Concilier voie libérale et sociale » ; Le député d'Ille-et-Vilaine propose de doubler la prime pour l'emploi », Sophie Huet, p. 10, 521 mots.
6. *La Croix*, 7 juin 2005, « Interview : Hervé Novelli, chef de file du groupe des réformateurs, qui réunit plus de 70 parlementaires UMP favorables à une réforme du modèle social français et, notamment, du code du travail », Boissieu Laurent de, p. 17, 402 mots.
7. *Le Monde*, 8 juin 2005, « Social : un modèle scandinave à la française ? », interview de Dominique Méda et Alain Lefèbvre, 1 173 mots.
8. *Le Point*, 9 juin 2005, « Le pseudo-modèle social », Nicolas Baverez, éditorial, 832 mots.
9. *Le Point*, 9 juin 2005, « L'hypocrisie française », Patrick Bonazza et Olivier Truc, 2 227 mots.
10. *L'Express*, 13 juin 2005, « Le modèle socialement fatigué », Denis Jeambar, éditorial, p.11, 630 mots.
11. *Le Figaro*, 14 juin 2005, « La France dont je rêve. L'écrivain évoque satiriquement l'idéologie du "modèle social" hexagonal », par Pascal Bruckner, "Débats et opinions", p. 14, 1 210 mots.
12. *Le Figaro*, 18 juin 2005, « Un système somptuaire et négligent. La philosophe s'interroge sur les limites du modèle social hexagonal », par Chantal Delsol, « Débats et opinions », p. 15, 1 230 mots.
13. *Le Figaro*, 20 juin 2005, « Quatre vérités sur l'emploi et le modèle social français », par Michel Godet, 1 555 mots.
14. *Le point*, 20 juillet 2005, « Doit-on sauver le modèle social français ? », Nicolas Baverez, 1 821 mots.
15. *Le point*, 28 juillet 2005, « Le modèle social français. Vive la sécu à la française ! », Bernard Maris, p. 50, 795 mots.

16. *Le Point*, 4 août 2005, « Le modèle social français : La défaillance des dirigeants », par Ezra Suleiman, 831 mots.
17. *Le Point*, 11 août 2005, « Le modèle social français ; Mes quatre remèdes », Gérard Mestrallet, 630 mots.
18. *Le Point*, 18 août 2005, « Le modèle social français ; Le système français est le plus juste que je connaisse », par Marc Blondel, 596 mots.
19. *Le Point*, 25 août 2005, « Le modèle social français ; Autopsie d'un cadavre », Jacques Marseille, 1 480 mots.
20. *Le Monde*, 28 août 2005, « Réformer d'urgence notre modèle social », François Chérèque, 1 014 mots.
21. *Les Echos*, 31 août 2005, « Pour un nouveau compromis économique et social français », par Pierre Moscovici, rubrique « Idées », p. 11, 842 mots.
22. *Libération*, 7 septembre 2005, « Introuvable modèle social français », Alain Duhamel, p. 37, 910 mots.
23. *Le Figaro*, 27 septembre 2005, « Le fardeau du modèle social », Nicolas Barré, éditorial, « débats et opinions », p. 14, 495 mots.
24. *Le Figaro Économie*, 3 octobre 2005, « Les soixante ans du modèle social français », Béatrice Taupin, p. 26, 535 mots.
25. *Le Figaro Économie*, 3 octobre 2005, « Il faut oser remettre en cause certains tabous », interview de Philippe Séguin par Béatrice Taupin, 1 095 mots.
26. *Le Monde économie*, 4 octobre 2005, « S'appuyant sur la fragmentation du salariat, le gouvernement parvient, jusqu'à maintenant, à maintenir la crise sociale à distance », interview de Jean-Marc Le Gall, directeur d'études à Entreprises et Personnel, 1 292 mots.
27. *Le Monde économie*, 4 octobre 2005, « La véritable idéologie française, c'est l'élitisme républicain », interview d'Eric Maurin, directeur de recherche à l'EHESS, 1 150 mots.
28. *Le Monde économie*, 4 octobre 2005, « La baisse de l'impôt sur le revenu est contraire à la recherche de l'équité », interview de Eric Heyer, directeur adjoint au département Analyse et prévision de l'OFCE, 1 171 mots.
29. *Les Echos*, 6 octobre 2005, « Fantasmagique modèle social », Patrice Drouin, p. 30, 458 mots.
30. *Acteurs publics*, 17 octobre 2005, « Une notion trop idéologique », interview de André Etchegoyen, Commissaire au Plan, Dossier : « Modèle social : la rupture, mais pour quoi faire ? », p. 40.
31. *Acteurs publics*, 17 octobre 2005, « Il y a urgence à agir », interview de François Chérèque, CFDT, Dossier : « Modèle social : la rupture, mais pour quoi faire ? », p. 42.

32. *Acteurs publics*, 17 octobre 2005, « Sortir du champ de bataille idéologique », interview de Pierre Bilger, ancien PDG d'Alstom, Dossier : « Modèle social : la rupture, mais pour quoi faire ? », p. 43.
33. *Le Figaro*, 28 octobre 2005, « N'opposons pas rupture et continuité ! », entretien avec Jean-Louis Borloo, 877 mots.
34. *L'Express*, 3 novembre 2005, « Comment sauver le modèle social français ? », entretien avec le philosophe François Ewald et l'économiste Philippe Herzog, p.100, 2 227 mots.
35. *Libération*, 9 novembre 2005, « Piégés par la République », par Didier Lapeyronnie et Laurent Mucchelli.
36. *La Tribune*, 14 novembre 2005, « Le modèle social français, un chef-d'oeuvre en péril », Philippe Mabillet.
37. *Libération*, 15 novembre 2005, « République inachevée ou à jeter ? » par Alain Lecourieux et Christophe Ramaux, membres du conseil scientifique d'ATTAC (suite aux articles de Duhamel et Lapeyronnie/Mucchelli du 9 novembre dans *Libération*).
38. *Alternatives économiques*, n° 241, novembre 2005, « Il est urgent d'adapter le modèle social français », entretien avec Dominique Méda.
39. *La Croix*, 25 novembre 2005, « Interview de Timothy B. Smith : Le modèle social français profite à ceux qui en ont le moins besoin », p. 11, 1 132 mots.
40. *Les Echos*, 25 novembre 2005, « Le modèle social n'est pas le problème », Paul Fabra, « Idées », p. 31, 1 098 mots.
41. *La Tribune*, 12 décembre 2005, « Retrouvons le plein emploi grâce à la sécurité sociale professionnelle », par Nicolas Sarkozy, p. 36, 970 mots.
42. *Les Echos*, 22 décembre 2005, « Donner un nouveau souffle au modèle social français », Jean-Marc Le Gall, p. 13, 1 016 mots.
43. *Le Monde*, 14 février 2006, « Le modèle français privé de sa cohérence », par Jean-Paul Fitoussi, 724 mots.
44. *Le Monde.fr*, 14 février 2006, « L'idée d'un modèle social cache d'autres enjeux ; il est maintenu en l'état par une fraction de la population frileuse et conservatrice », Jean Peneff, 1 095 mots.
45. *Le Monde.fr*, 14 février 2006, « La France a cinquante ans d'avance en matière de droit social », par Gérard Filoche, 1 202 mots.
46. *Le Point*, 16 février 2006, « Le modèle français profite aux riches », interview de Timothy B. Smith, 1 522 mots.
47. *Libération*, 17 février 2006, « La France est coincée entre deux modèles sociaux », par Timothy B. Smith, p. 8, 574 mots.

48. *20 minutes*, 17 février 2006, « Le modèle social français se fait au dépend des exclus », entretien avec Timothy B. Smith.
49. *Le Monde.fr*, 28 février 2006, « Licencier plus facilement, mais avec une meilleure sécurité des parcours professionnels », par Pierre Cahuc, 1 403 mots.
50. *Le Nouvel Economiste*, 21 mars 2006, « Les analyses du Club Ulysse - Un modèle qui craque de partout - La résistance au CPE est une nouvelle illustration sur le plan social des limites du modèle français, après la crise des banlieues de novembre et les récentes polémiques sur les manifestations contre l'antisémitisme », par Michel Wievorka, membre du Club Ulysse, « Idées et Opinions – Les Expertises », pp. 22-23, 795 mots.
51. *Le Point*, 23 mars 2006, « Comment inventer un nouveau modèle social ? », par Alain Duhamel, 601 mots.
52. *Libération Emploi*, 3 avril 2006, « Top modèles du Grand Nord », interview de Dominique Méda et Alain Lefebvre, 2 370 mots.
53. *Le Parisien-Aujourd'hui en France*, 6 avril 2006, « Inspirons-nous du modèle nordique », entretien avec Dominique Méda et Alain Lefebvre, 741 mots.
54. *Le Nouvel Observateur*, 13 avril 2006, « CPE : une étrangeté française », interview de Philippe d'Iribarne, 1 809 mots.
55. *Libération*, 20 avril 2006, « Osons un New Deal à la française », par Dominique Méda et Thierry Pech, 1 415 mots.
56. *Le Figaro*, 25 avril 2006, « La "flexi-sécurité" peut sauver le modèle social français », Philippe Mongin, p.16, 1 269 mots.
57. *Alternatives économiques*, n° 247, mai 2006, « Le modèle nordique est adapté à la situation française », entretien avec Alain Lefebvre, conseiller pour les affaires sociales et résident en Suède, et Dominique Méda, sociologue, chercheuse au Centre d'études de l'emploi (CEE), Dossier : « Où va le modèle social français ? », 1 665 mots.
58. *Enjeux-Les Echos*, 1^{er} mai 2006, « Le modèle social français ausculté », par Pascale-Marie Deschamps, p. 124, 476 mots.
59. *La Croix*, 4 mai 2006, « Aux sources du modèle social français. Soixante-dix ans après, nous vivons toujours dans le cadre social installé par le gouvernement Blum, malgré les mutations technologiques et la mondialisation de l'économie », Olivier Jay, p. 26, 659 mots.
60. *La Croix*, 20 juin 2006, « Les Français doivent partager à nouveau une vision commune de la société et de son avenir. Rénovons le modèle social français », par Gilles de Robien, p. 25, 819 mots.
61. *Les Echos.fr*, 29 juin 2006, « Le modèle nordique, trop exigeant pour la France ? », par Jean-Marc Vittori, 1 152 mots.

62. *Le Figaro*, 8 juillet 2006, « "Mal français" : le diagnostic d'Alain Peyrefitte n'a pas pris une ride », par Jean d'Ormesson, 1 026 mots.
63. *L'Express*, 14 septembre 2006, « Le travail doit être réhabilité et libéré », par Nicolas Baverez, p. 62, 1 787 mots.
64. *L'Express*, 28 septembre 2006, « L'espoir d'un rebond français », par Raymond Barre, 1 348 mots.
65. *Le Figaro*, 12 octobre 2006, « L'expert-comptable, cet acteur méconnu de la réforme du modèle social », par Jean-Pierre Alix, Président du Conseil supérieur de l'ordre des experts comptables, p. 14, « débats », 935 mots.
66. *Le Figaro*, 21 octobre 2006, « Interview de Jean-Louis Borloo. Ne pas bafouer le modèle social », p. 32, 807 mots.